



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

L'AFFAIRE ROQUES



L'éclipse habituelle de notre bulletin pendant l'été nous a empêchées de parler plus tôt de ce qu'on a appelé l'affaire Roques, née d'une thèse soutenue à la faculté de Nantes le 15 juin 1985 par un ingénieur agronome de 66 ans nommé Henri Roques et ayant obtenu la mention "Très Bien". Son titre : *Les confessions de Kurt Gerstein, étude comparative des différentes versions*.

Cette thèse, qui vise à nier l'existence des chambres à gaz nazies, s'inscrit dans la ligne des élucubrations de Faurisson, lui-même successeur de Rassinier, et procède des mêmes intentions. Le procédé, lui non plus, ne varie pas : on sème le doute en présentant les quelques faiblesses ou contradictions de certains témoins soigneusement choisis, on passe sous silence les témoignages les plus sérieux, non seulement ceux des rescapés des *Sonderkommandos*, mais ceux de nombreux S.S. comme le commandant du camp d'Auschwitz Rudolf Hoess, ou d'Eichmann, de techniciens allemands et de combien d'autres ; on oppose à la gigantesque entreprise des nazis les quelques excès commis à la Libération comme s'il y avait la moindre commune mesure et, ayant tout mis dans le même panier, on jette le trouble dans les esprits. C'est ce qu'on appelle le "révisionnisme".

Cette nouvelle tentative de falsification de l'Histoire a naturellement suscité dans toute la France des réactions indignées, chez les anciens résistants bien entendu mais aussi chez les parlementaires, les membres des universités, celle de Nantes en particulier, et chez bon nombre de Français tout court.

L'affaire est aujourd'hui réglée. Le ministre chargé de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Alain Devaquet, a demandé au recteur de l'Académie de Nantes, M. Jean-Claude Deschamps, d'effectuer une enquête administrative sur la régularité des

(Suite p. 3)

Rencontre à Besançon

Accueillies chaleureusement aux divers trains, le 26 septembre, par Jacqueline Fleury et son mari, nous nous sommes, le lendemain matin, partagées en deux groupes : l'un effectue une promenade sur le Doubs en vedette, tandis que l'autre se rend au Musée de la Résistance et de la Déportation, situé dans la Citadelle, à 118 mètres au-dessus de la ville. Ce sont les Espagnols qui, en 1668, élevèrent les premiers ouvrages fortifiés sur ce promontoire où avait existé, à l'époque gallo-romaine, un temple entouré d'une muraille. Après la reconquête, Vauban agrandit et améliora considérablement l'ensemble.

Ce musée est une réalisation admirable dont le mérite revient à une femme exceptionnelle, Denise Lorach, devenue pour nous une amie et dont le passé nous permet de la considérer, en outre, comme une camarade, car, arrêtée en février 1944 avec son fils âgé de quatre ans et demi, elle a été déportée à Bergen-Belsen (traitement de faveur (!) accordé à la femme d'un prisonnier de guerre) tandis que son père mourait à Auschwitz, et elle a réussi à force de volonté à sauver son enfant et à le ramener en France en avril 1945.

Ayant retrouvé son mari après cinq ans d'Oflag, elle ouvrit d'abord, aidée de la municipalité, un musée de 400 mètres carrés, qui obtint un tel succès qu'il fallut l agrandir. Il s'étend maintenant sur 4000 mètres carrés. Musée d'association, l'Association des Amis du Musée, et musée municipal, il est aussi musée national depuis André Malraux car il est contrôlé par la Direction des musées de France, qui lui attribue des subventions. Inauguré le 7 septembre 1974, il reçoit chaque année la visite de 70 000 personnes.

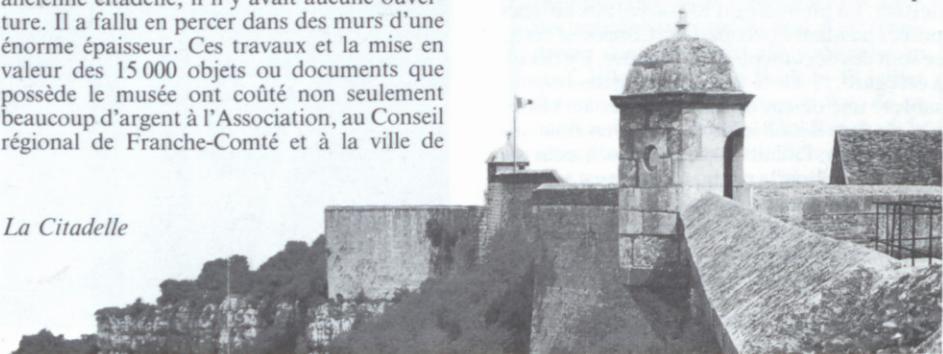
Mme Lorach nous parle des énormes travaux qu'il a exigés. Par exemple, dans cette ancienne citadelle, il n'y avait aucune ouverture. Il a fallu en percer dans des murs d'une épaisseur. Ces travaux et la mise en valeur des 15 000 objets ou documents que possède le musée ont coûté non seulement beaucoup d'argent à l'Association, au Conseil régional de Franche-Comté et à la ville de

Besançon, mais un nombre d'heures de travail considérable à ses organisateurs. Denise Lorach, qui en est le conservateur, est secondée par un jeune agrégé d'Histoire de 39 ans, François Marcot, conservateur-adjoint, par une charmante et efficace documentaliste, Elisabeth Pastwa, et un décorateur au goût sûr, Guy Langlois.

Le décrire en détail, salle par salle, est impossible, il faudrait plusieurs de nos bulletins, et encore... Disons qu'il couvre toute la période qui va de novembre 1919 au 8 mai 1945. Car, pour que la fresque soit complète — et compréhensible — il faut bien remonter à la République de Weimar et aux crises dans lesquelles elle a sombré. Montée du nazisme, putsch de Munich qui ralentit pour un temps l'ascension d'Hitler, incendie du Reichstag, nuit des Longs Couteaux où Hitler se débarasse des S.A. qui le gênent, persécution des juifs, triomphe du nazisme. Muni des pleins pouvoirs, Hitler instaure la terreur. En 1938, les camps de concentration sont créés.

Nous errons à notre guise dans la salle, conçue par François Marcot. De temps en temps, Mme Lorach nous signale un document curieux, comme cette lettre où Winifred Wagner souhaite son anniversaire à Hitler en 1925 et se plaint qu'on crache à la figure des juifs à Bayreuth. "Ce ne sont pas, écrit-elle, ceux qui méritent un traitement aussi brutal. Vous pouvez faire à l'égard des autres ce que vous voulez, mais laissez les juifs de Bayreuth tranquilles." Par exemple aussi, une affiche qui se trouvait dans les immeubles allemands et qui donnait les dates et les horaires des réunions où hommes, femmes et enfants devaient aller se faire enrégimenter. C'est un Allemand qui l'a donnée à Mme Lorach en lui disant : "Chez nous, personne n'en veut." Ou encore cette robe tricolore assemblée et cousue par

La Citadelle



une mère pour sa petite fille dans l'attente — malheureusement déçue — du retour du père.

Nous sommes maintenant dans cette partie de l'Histoire que nous connaissons pour l'avoir vécue : la guerre, l'occupation, Pétain et la Révolution nationale, les bassesses de la collaboration, les persécutions antisémites, les arrestations, le S.T.O., un tableau aussi complet que le permettent les collections de documents réunis. Des détails comme la fabrication des faux papiers au moyen d'un "atelier" qui tient dans une valise, les lettres de dénonciation. Des photographies qui vous serrent la gorge : exécutions de résistants, rafles de juifs, lettres de condamnés, des objets comme le poteau des fusillés de la Citadelle et le moulage des graffitis retrouvés dans les sous-sols de la Gestapo de Besançon...



Denise Lorach avec Geneviève

Plus réconfortantes sont les salles suivantes avec l'Appel du 18 juin, les ralliements, les débuts de la Résistance, les mouvements, les réseaux, la presse clandestine, le renseignement. Les premiers succès de la France Libre atténuent la honte de Montoire. La Résistance s'amplifie, s'organise, s'unifie. L'action s'intensifie avec les sabotages ferroviaires (dont nous apprendrons demain ce qu'ils ont coûté aux cheminots de Franche-Comté), les parachutages, les maquis, du Jura et d'ailleurs.

Dernière étape, la déportation. Pour nous, se retrouver dans cette abomination est une véritable épreuve. Nous n'en ignorons pas grand-chose, mais nous ne sommes pas seuls et nous ne serons bientôt plus. Un grand nombre de jeunes s'intéressent ardemment à la Seconde Guerre mondiale et ne demandent qu'à s'instruire. Ils ne peuvent mieux le faire que dans ce musée didactique dont la visite est passionnante. Quel meilleur antidote contre les "fauveissiens" ?

Trois nouvelles salles ont été créées l'an dernier. La première est consacrée aux affiches posées pendant l'occupation. Comme le reste, ce sont des documents authentiques. Un détail, à cet égard, révèle le souci constant des responsables : une de ces affiches offertes au Musée n'a pu être décollée de la porte en bois sur laquelle on l'avait apposée. Qu'à cela ne tienne ! On a scié la porte, et le tout est exposé. Chacun des milliers d'objets et de documents que possède le musée a fait l'objet de recherches et parfois d'enquêtes quasiment policières.

La seconde salle nous émeut particulièrement car nous y trouvons les admirables dessins et moulages de l'abbé Daligault, dessins réalisés, comme nous l'expliquons dans notre

dernier bulletin, au moyen de bouts de papier parfois minuscules, recouverts de "peintures" réalisées avec des matériaux de fortune : rouille, salpêtre, etc., verts grattés sur les murs, blancs empruntés au savon. L'abbé Daligault, arrêté en août 1941, fut déporté comme N.N. au camp de Hinzert et passa ensuite par plusieurs prisons (Trèves, Wittlich, Cologne) avant d'être exécuté à Dachau en avril 1945.

Dans la dernière salle sont exposés les excellents dessins de Léon Delarbre. Arrêté en juin 1941, Léon Delarbre a été déporté à Auschwitz, à Buchenwald, à Dora et enfin à Bergen-Belsen, où il fut libéré. Il a dessiné, lui aussi, sur des lambeaux de papier, avec de minuscules bouts de crayon, en se cachant derrière l'épaule d'un camarade, car il risquait la mort s'il était découvert. Par des prodiges d'astuce, il réussit à sauver ses dessins et à les rapporter en France.

Nous nous asseyons un moment dans une salle de projections pour écouter Anise Postel-Vinay nous parler des documents disparus et peu nombreux qu'avec l'aide d'Ariane Le Douaron elle s'emploie à classer et à inventorier avant de les confier au Musée de Besançon. Ce sont, d'une part, des témoignages relatant les multiples épisodes de la captivité des femmes dans les prisons et les camps allemands, et, d'autre part, quelques études d'ensemble encore très partielles. Vous pourrez lire dans notre prochain bulletin l'intervention complète d'Anise.

A cette rencontre, l'A.D.I.R. a invité une Polonaise, Jadja Wilczanska, l'ancienne *Stubova* du Block 32 et deux Tchèques, Ianka et Anichka Kvapilova. Anise nous raconte un épisode amusant concernant cette dernière. Anichka assurait à Ravensbrück la maintenance du matériel. Elle avait un jeune contremaître SS* très sympathique qui allait souvent à Prague chercher des pièces de rechange. Il lui proposa un jour de transmettre des messages, des colis ou des médicaments au frère d'Anichka, ouvrier chez Skoda. Naturellement la chose finit par être découverte et le soldat envoyé sur le front. A la Libération, Anichka eut la surprise de recevoir une lettre, transmise par Skoda, où le SS lui disait être détenu à la

* Il y avait à l'origine des requis civils à Ravensbrück. Lorsque tout le personnel civil fut militarisé, ils se trouvèrent intégrés aux SS sans qu'on leur demande leur avis. Tel fut sans doute le cas de celui-là. Comme aussi d'un certain Herr Schmidt, chef du Kommando de fourrures, qui eut une attitude très humaine.



Cérémonie au monument des Fusillés

Citadelle de Besançon ! Profitant d'un passage en France, elle lui apporta à son tour un colis. Il s'évada peu après et disparut à jamais.

En redescendant, nous nous arrêtons au Monument des Fusillés pour y déposer une gerbe. Cent patriotes résistants ont été fusillés en ce lieu. Le préfet du Doubs, le maire de Besançon et un représentant du général commandant la région sont présents à cette cérémonie.

A midi, nous nous rendons au Conseil régional où nous sommes accueillis par l'un des vice-présidents, qui rappelle l'importance des actions de la Résistance dans cette région et tout l'intérêt qui est porté au Musée de la Citadelle, très visité par les jeunes. Geneviève, en le remerciant, évoque le souvenir d'une de nos camarades franc-comtoises, Simone Michel-Lévy (nous l'appelions Françoise). Elle faisait partie du convoi des 27 000 et fut pendue, le 13 avril 1945, au camp de Flossenbürg pour sabotage dans une usine de cartouches à Zwodau. Françoise est l'une des six femmes compagnons de la Libération.

Des médailles de la Région sont remises à Geneviève et à Denise Lorach. Avec les armes de la province de Franche-Comté elles portent la devise que revendiquait fièrement notre héroïque camarade : "Comtois rends-toi. — Nenni ma foi."

Après le déjeuner dans la Citadelle, le premier groupe embarque sur la vedette qui fait le tour de la ville, tandis que le second groupe se rend à la Citadelle pour la visite du Musée. Besançon est presque complètement encerclée par les méandres de la rivière. Son seul accès est par la Citadelle, sous laquelle nous passerons deux fois sur un canal souterrain. Les Romains (Jules César avait remarqué cette position stratégique) en firent une grande cité jouissant des prérogatives d'une colonie. Après la conquête romaine, Besançon a été souvent envahie. Elle a connu sa plus belle période sous Charles-Quint, quand elle était ville impériale. De beaux monuments marquent toutes ces périodes. Nous les admirons au passage.

Nous terminons la journée à la mairie de Besançon, accueillis par le premier adjoint, M. Defrane. Étant professeur d'Histoire, il nous dit qu'il tenait à être avec nous ce soir. A propos du Musée, il estime, bien sûr, que rien ne serait pire que l'oubli, mais qu'il faut maintenant ouvrir des pages nouvelles concer-



Maternité, par l'abbé Daligault

nant l'Europe. Ce sera peut-être l'honneur de notre génération.

Geneviève, à laquelle il remet une médaille de la ville portant un aigle (témoignant du passé de Besançon, ville impériale) rappelle que, combattantes volontaires de la Résistance, nous avons eu le privilège de pouvoir nous engager pour la libération de notre patrie, mais aussi pour les droits de l'homme, foulés aux pieds par les nazis.

C'est à la chapelle des Buis que nous terminons cette première journée. Monseigneur Dalloz, archevêque de Besançon, a accepté d'y célébrer la messe, assisté de prêtres résistants. Située sur une colline qui domine la ville, la chapelle Notre-Dame de la Libération est un mémorial consacré aux victimes du nazisme. Sur les murs sont gravés des centaines de noms : habitants du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort, fusillés, déportés, massacrés comme ce fut sans doute le cas d'une famille de dix personnes (il y eut en effet plusieurs villages anéantis comme Oradour). Nous unissons à la leur la pensée de nos camarades. Les paroles simples et justes prononcées par Mgr Dalloz touchent les participants, déjà émus par le recueillement de la petite chapelle et tout ce qu'elle évoque de combats et de douleurs.

Le lendemain dimanche, il fait toujours aussi beau. Nous partons de bonne heure pour Dole, où nous allons admirer la collégiale et sa magnifique tribune d'orgues en bois sculpté. Visite rapide de la ville où plusieurs bâtiments content ses tribulations à travers les siècles. Sa plus récente épreuve a été l'occupation allemande dès le 18 juin 1940. Une Kommandantur s'y est installée, et les 18 000 Dolois devront supporter 6 000 Allemands.

Ils ne tardent pas à réagir. Nous allons savoir quelle a été la Résistance des cheminots dolois en écoutant M. Gautheron qui nous accueille au Dépôt de la S.N.C.F.

Le Jura était le seul département français doté de trois zones d'occupation. Située à la pointe de la zone interdite, Dole forma une sorte de redan dans la zone dite libre. D'où une forte concentration militaire allemande : 10 000 hommes, dont une division. L'administration française fut doublée d'une administration allemande et les cheminots doublés de cheminots allemands.

“Le centre S.N.C.F. de Dole était un nœud ferroviaire comparable à une étoile à 7 branches partant sur sept directions : l'Allemagne, l'Italie, la France occupée (Paris), la France dite libre (Ambérieu, Lyon). Seule la Suisse n'était plus reliée par notre desserte, les Allemands ayant muré le tunnel de Vallorbe. La S.N.C.F., au début de la guerre, avait rappelé tous les retraités encore valides, de sorte que l'effectif total comportait 1500 agents.

M. Gautheron rappelle qu'en raison de la confiance qui existe à l'égard de la S.N.C.F. “il était tout naturel que l'évadé, le transfuge, s'adresse à ses agents pour franchir les lignes de démarcation.”

Par quels moyens ? Les wagons tombereaux, les wagons plombés, le tender à eau de la locomotive ou sa réserve de charbon. Recueillir les clandestins, les nourrir et leur faire passer la ligne exigeait une entente parfaite entre le mécanicien et son chauffeur. Le nombre de ceux qui en ont bénéficié n'a jamais été connu. Aucun n'a jamais été dénoncé.

Naturellement, la répression sévit, mais, malgré les arrestations, les cheminots vont se

livrer à une nouvelle activité, les sabotages, au moyen d'explosifs, puis de plastic fourni par le S.O.E. Car, organisés au début par la C.G.T. les combattants passent aux F.T.P. en 1943, et le S.O.E. leur envoie tout le matériel nécessaire contre les moyens de transport de l'ennemi. Au total : 52 locomotives sabotées, dont 14 d'un coup le 14 juillet 1944.



Au Dépôt S.N.C.F. de Dole

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir, dans le peu d'espace dont nous disposons, citer tous les patriotes tombés dans ce combat. Leurs noms figurent sur la plaque devant laquelle nous déposons une gerbe et sur laquelle on lit : *Aux 26 agents de Dole morts pour la France.*

Pour gagner Arc-et-Senans, nous empruntons un itinéraire qui suit le tracé de la ligne de démarcation et traversons plusieurs villages connus des passeurs et ayant soutenu activement les maquis. La forêt de Chaux, que nous longeons est un beau massif forestier où l'on trouve encore, paraît-il, des cerfs royaux. Nous avons pu voir, au Musée de la Citadelle comment elle a servi aux combattants de la Résistance intérieure, saboteurs et maquisards.

C'est sur cette région que Nicolas Le Doux porta son choix lorsqu'il fut nommé inspecteur général des Salines du Roi, sous Louis XV. La technique, à l'époque, consistait à pomper l'eau des rivières souterraines chargées de sel gemme et à la réduire ensuite dans des poêles chauffées au bois. Le Doux trouva plus facile de faire voyager l'eau salée que d'aller la chercher par ci par là. Il se mit donc en quête d'un emplacement adéquat, assez étendu et proche d'une réserve de bois. C'est dans la forêt de Chaux qu'il le trouva, entre les villages d'Arc et de Senans. Il se proposait d'y créer une usine modèle dans une ville idéale.

Il conçut un projet en demi-cercle, dont la première pierre fut posée en 1775, mais seule la moitié de l'ouvrage sera achevée. La ville ne verra jamais le jour. Quand on entre par la curieuse porte simulant une grotte de sel, on aperçoit, en face, la maison du directeur,



Arc-et-Senans, maison du directeur

flanquée des deux bâtiments des sels et dont la façade de six colonnes doriques aux fûts cerclés de bagues cubiques est sans doute la plus connue du public. Sur chacun des deux côtés, les logements des ouvriers (menuisiers et charpentiers) et artisans (tonneliers pour le travail du bois et maréchaux pour celui du fer).

C'est avec regret que nous renonçons à décrire la fabrication — fort intéressante — du sel et à raconter les déboires rencontrés par la Saline et son architecte “visionnaire”. Sauvée de justesse, elle abrite depuis 1972 le Centre international de Réflexion sur le futur où ont lieu chaque année de nombreuses rencontres.

Nous rentrons par la basse vallée de la Loue. Le paysage est magnifique avec ses rideaux d'arbres entre lesquels s'insèrent des prés en pente où pâturent des vaches et parfois des chevaux. Des villages lourds de souvenirs de la Résistance, des châteaux comme celui, très beau, de Cléron. Et voici la ravissante petite ville d'Ornans, patrie de Courbet, lieu de passage qui échappa de justesse au sort d'Oradour-sur-Glane.

Retour à Besançon en passant par la gare, où plusieurs d'entre nous prennent le train pour Paris, avec le regret de ne pouvoir profiter davantage de cette Franche-Comté si belle et si chargée d'Histoire, mais la satisfaction d'un séjour parfait et la reconnaissance due à Kaki Fleury et à son mari pour le travail d'organisation remarquable auquel, malgré leurs soucis personnels, ils se sont donnés sans compter.

L'AFFAIRE ROQUES

(fin)

procédures ayant abouti à ce que notre ministre, M. Georges Fontes a appelé fort justement “un défi à l'Histoire, une provocation et un outrage”. L'enquête a révélé que des irrégularités avaient été commises. Des sanctions ont été prises. Une plainte a été déposée pour faux en écriture publique, le professeur rapporteur de la thèse a été suspendu et M. Roques privé du titre de docteur de l'Université de Nantes.

Que cette nouvelle manifestation de désinformation ait indigné la grande majorité des Français n'a rien d'étonnant, mais l'affaire a dépassé nos frontières et de façon d'autant plus frappante que le pays où l'émotion a été la plus forte est notre voisine immédiate, la Suisse, qui a été particulièrement choquée de la caution donnée publiquement à la thèse d'Henri Roques par une enseignante de Lausanne nommée Mariette Paschoud. Professeur d'Histoire (!), capitaine de l'armée suisse et juge militaire, Mme Paschoud écrit aussi des articles pour un journal d'extrême-droite dont son mari est rédacteur en chef. Elle est venue à Paris le 30 juillet dernier soutenir M. Roques lors de sa conférence de presse. On lira p. 4 le retentissement que cette fâcheuse initiative a eu dans la presse locale.

Car la neutralité, pour nos amis suisses, n'est pas l'indifférence ni la complaisance, encore moins la complétié à l'égard des faussaires de l'Histoire.

Jacqueline Rameil

L'Affaire Paschoud

Pour Mme Paschoud, "la thèse de Henri Roques constitue, par son objectivité et son sérieux, une remarquable contribution à la recherche de la vérité". Elle éprouve, elle aussi, des doutes sur l'existence des chambres à gaz nazies.

Notre camarade de Ravensbrück Manou Kellerer, de Lausanne, réagit aussitôt dans 24 Heures et dans le Courrier des lecteurs de *L'Hebdo* :

Déportés résistants, mes parents ont disparu en camp de concentration et je suis une rescapée de Ravensbrück, indignée par la démarche et les propos de Mme Paschoud qui se permet publiquement de remettre en cause l'existence des chambres à gaz nazies. J'habite Lausanne depuis mon retour de captivité où j'essaie, non pas d'oublier, c'est impossible, mais de vivre au calme. Même absurdes, des agressions morales pareilles font très mal. Je vous écris au nom de toutes mes camarades et inconnus, morts en déportation sous le régime nazi, de souffrances, de mauvais traitements mais aussi de cette chose dont "doute" ce professeur d'histoire. Puisse leur mémoire hanter les nuits de Mme Paschoud comme elle ne cesse de le faire pour beaucoup d'anciens déportés.

Notre déléguée de Suisse, Noëlla Rouget, rentrant de la campagne, réagit elle aussi sur-le-champ en adressant, par l'intermédiaire de la presse une *Lettre ouverte* à Mme Paschoud :

J'aurais aimé, écrit-elle, avoir vos doutes quand le sinistre S.S. Pflaum, chargé de la "sélection" pour la chambre à gaz, nous faisait sortir du block en hurlant : "Appel ! Heraus !" et, que, terrorisées, nous nous retrouvions, alignées devant lui, attendant que, passant dans nos rangs, il désigne d'un doigt justicier celles qui, parmi nous, seraient destinées à la liste noire...

... avoir vos doutes, Madame, lorsque nous voyions nos camarades monter, sans illusions, dans le funeste camion dont nous pourrions, à l'oreille, suivre le court trajet, puisqu'il s'arrêtait, à l'extérieur, juste derrière le grand mur du camp, près des crématoires, à quelques mètres de la chambre à gaz...

... avoir vos doutes quand, pesant 32 kilos, affligée, entre autres, d'adème de carence (un des critères de sélection), je fus moi-même "choisie" par Pflaum. Des camarades, au péril de leur vie parvinrent à me faire sortir du block d'attente pendant que l'amie de 20 ans, sélectionnée en même temps que moi, était gazée le vendredi saint 1945...

... avoir vos doutes quand, le lendemain, revenaient au camp les vêtements avec les numéros de nos pauvres disparues...

... avoir vos doutes, Madame, en voyant les cheminées des deux crématoires cracher la fumée nuit et jour sans arrêt alors que, quelques mois auparavant, ils ne fonctionnaient que quelques heures deux fois par semaine.

Je vous concède, Madame, que cette horrible vérité est difficile à accepter. David Rousset dit : "Il faut avoir été au cœur de la barbarie pour imaginer la barbarie." Mais alors, croyez au moins en la parole des témoins et à leurs témoignages recueillis par ceux qui ont mission de le faire, les historiens ! Comment pouvez-vous enseigner l'histoire si vous ne faites confiance aux historiens ? Aucun véritable historien ayant étudié de près la question n'a pu mettre en doute l'existence des chambres à gaz.

Je vous engage, Madame, et j'engage les lecteurs que vos propos auraient pu troubler à lire le remarquable ouvrage, paru en 1983 aux "Éditions de Minuit" "Les chambres à gaz secret d'État". C'est un livre sérieux qui établit de façon indiscutable la vérité historique de l'extermination. Il a été écrit par 24 auteurs dont un procureur de la République fédérale allemande. Tout y est consigné de l'euthanasie et de la "solution finale" : langage codé permettant aux Nazis de camoufler leurs crimes, les témoignages des commandants de camps, des S.S., de quelques rares survivants des "Sonderkommandos" (employés au gazage qui devaient être supprimés avant de pouvoir parler), des factures concernant les installations meurtrières, des achats du gaz mortel, le Zyklon B... Le tout avec références à l'appui.

Et comment penser, Madame, que le gouvernement allemand qui a été couvert d'opprobre par le monde entier, qui a dû payer des sommes considérables d'indemnisation, qui possède la plus grande partie des archives, comment penser que ce gouvernement aurait gardé le silence s'il avait disposé de preuves irréfutables de la non-existence de ces chambres ?

C'est avec une intense émotion que j'ai écrit ces lignes. Elles ont faire resurgir en moi les instants dramatiques de la sélection (qui hantent encore mes nuits). J'ai le pénible sentiment que, par vos dénégations, mes infortunées camarades sont assassinées une deuxième fois.

Cette lettre a été reprise dans *La Gazette de Lausanne*, *La Tribune de Genève* et dans *La Suisse*.

Nos amies ont alors écrit au conseiller d'État, chef du département de l'Instruction publique et ont reçu la réponse suivante, datée du 12 septembre :

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages qui lui sont parvenus, le département de l'Instruction publique et des cultes tient à rappeler ce qui suit :

D'une manière générale il ne tolère pas - que les enseignants et enseignantes se livrent en classe à de la propagande politique ; - qu'ils trahissent la vérité historique.

Dans le cas particulier, selon les renseignements qui sont parvenus au département, et qui doivent être vérifiés par une enquête en cours, Madame Mariette Paschoud, nommée dès le 1^{er} août 1986 professeur de français et d'histoire à temps partiel au Gymnase de la Cité, est allée le 30 juillet 1986 à Paris participer à une conférence de presse tenue par M. Henri Roques, à la suite de l'annulation du titre de docteur qu'il avait obtenu à l'Université de Nantes.

A l'occasion de cette conférence de presse, et selon les journalistes qui y ont assisté, Mme Paschoud aurait publiquement émis des avis, qui ont provoqué, dans les jours suivants, une polémique dont la presse suisse et vaudoise de ces derniers jours s'est fait écho.

Il s'impose de vérifier ces éléments. S'ils étaient établis, le comportement de Mme Paschoud en cette circonstance pourrait constituer une infraction au devoir de réserve, qui découle lui-même du devoir de fidélité des fonctionnaires (art. 22 de la Loi sur le statut des fonctionnaires).

Deux mesures ont été prises par le Conseil d'État, en date du 14 août 1986 : - ouverture d'une enquête administrative contre Madame Paschoud ;

- remplacement de son enseignement d'histoire, à titre provisoire, par de l'enseignement de la littérature française.

A l'issue de cette enquête, et en fonction de la gravité des fautes qui auraient pu être commises, le Conseil d'État décidera des suites à donner.

Entre-temps la presse s'est déchaînée. Ces témoignages, que les faussaires méprisent sans même les avoir lus, le journal suisse 24 Hebdo en cite d'indiscutables et publie à l'intention de ceux qui sont nés après la Deuxième Guerre mondiale une *Leçon d'Histoire* sur plus de quatre grandes pages, illustrées de photos et suivies d'une bibliographie. L'ensemble est un travail sérieux et complet.

De son côté, Anna Lietti et Pierre Du Bois, dans *L'Hebdo*, font le procès des *Faussaires de l'Histoire* et soulignent la légèreté et l'incompétence de Mariette Paschoud, tandis que, dans *La Liberté*, François Gross demande : "N'y a-t-il pas un fossé entre l'indigence intellectuelle d'une pamphlétaire égarée sur de douteux sentiers et les qualités exigées d'une professeur d'Histoire responsable de jeunes élèves, d'une capitaine et juge militaire ?"

La société vaudoise des officiers a précisé que Mme Paschoud "s'est exprimé à titre civil" et que, d'ailleurs, elle n'est que juge suppléant. L'intéressée, un peu moins sûre d'elle maintenant, explique : "Je n'étais pas née, je ne peux donc pas savoir ce qui s'est passé", et à la conférence de presse d'Henri Roques : "Oh ! mais je ne suis pas vraiment une historienne." Sur quoi un professeur d'Histoire de Lausanne ironise : "Le moins que l'on puisse dire est que c'est une dame de petite vertu historienne."

Pour finir et au cas où on l'aurait oublié, deux mots sur l'unique témoin dont M. Roques s'est inspiré pour asseoir sa thèse, le *Sturmführer* Kurt Gerstein. Épris de vérité jusqu'au martyre, ce personnage hors du commun, protestant pratiquant et antinazi, s'engagea dans les S.S. pour voir de près les atrocités qu'il soupçonnait et les dénoncer. Son nom n'a été connu du grand public qu'en 1964, quand Rolf Hochhuth en fit le personnage central de sa pièce *Le Vicaire*. C'est lui qui vient voir le nonce apostolique à Berlin pour lui révéler l'extermination de 5000 juifs de Galicie à laquelle, impuissant et horrifié, il vient d'assister. Le nonce l'a éconduit.

L'épisode est exact. Dans le train qui l'a ramené de Pologne, Gerstein a rencontré le baron von Otter, secrétaire de la légation de Suède et lui a raconté ce qu'il venait de voir. Le baron a transmis à son gouvernement sans grand espoir. D'autres pays neutres manifestent le même scepticisme. Gerstein persiste auprès de personnalités allemandes et étrangères. Personne ne veut le croire.

En avril 1945, il se rendra à la 1^{re} Armée française et, désespéré de n'avoir pu rien faire, il se suicidera en juillet à la prison du Cherche-Midi, où il a été transféré en tant qu'officier S.S.

Sa réhabilitation à titre posthume fut refusée une première fois par le tribunal de Tübingen en 1950. Et ce n'est qu'en janvier 1965 que M. Kiesinger, ministre président du Wurtenberg-Bade, l'a ordonnée par décret.

Décoration

Notre camarade Paulette Hourdin d'Alfortville a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Un lever de soleil sur le Mecklembourg, par Odette Fabius

Si j'ai lu avec un grand intérêt le livre de mon amie Odette Fabius*, ce n'est pas seulement pour y trouver le récit très attendu de son expérience particulière de Ravensbrück, son évasion et sa reprise. C'est aussi parce que son drame personnel, hors mesure, s'inclut dans une vie, qu'elle raconte très simplement. Une vie où rien ne pouvait faire prévoir qu'elle développerait une personnalité faite de courage, d'enthousiasme patriotique, d'héroïsme presque inconscient (peut-être n'aimerait-elle pas le mot, mais je l'emploie...).

Le livre décrit une jeunesse entourée de luxe, de tendresse, de sécurité, celle d'une jeune fille séduisante, comblée, qui n'a ensuite connu qu'un minimum des petites frictions de la vie conjugale.

Tout paraissait devoir continuer ainsi sans la guerre — à quoi s'est ajouté un élément qui conditionnait brutalement la vie de certains Français juifs auxquels on contestait le droit de se dire Français. Un concours de circonstances a fait qu'Odette ait été à même d'aider des coreligionnaires à passer la frontière et que, d'autre part, on lui a demandé de profiter d'un *Ausweis*, qu'elle avait eu la chance d'obtenir, pour faire parvenir à Marseille des documents essentiels concernant un port de guerre.

Heureuse de "servir", elle a foncé, indifférente à tous les risques. Très vite, elle est devenue un agent précieux du genre de ceux dont on a eu tant besoin dès le début de ce qui est devenu la "Résistance". Elle n'avait pas peur, on pouvait compter sur elle, sur son intelligence. Peut-être en a-t-on abusé; on n'a appris que plus tard quelques règles de prudence...

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvées, elle et moi, dans une cour de la prison Saint-Pierre de Marseille, en avril 1943, où j'ai vu arriver un personnage qui semblait improbable dans cet endroit: une Parisienne...

* Albin Michel

soignée, pimpante, vêtue par Lanvin ! La vie nous a tour à tour rapprochées, puis séparées, mais le contact n'a jamais été coupé entre nous et nos routes se sont croisées: au fort de Romainville, à Ravensbrück, puis à Paris, à Rome, à New York et définitivement à Paris. J'ai toujours suivi avec affection tout ce qui concernait la vie d'Odette.

J'ai remarqué, et certaines avec moi, qu'Odette parlait avec une grande modération de cette seconde partie de sa vie. Elle a subi, comme les autres les durs travaux du camp mais son évasion représente tout autre chose et surtout un courage, une ingéniosité qui en font un acte de folle témérité. Elle paie encore et paiera toujours dans sa santé l'horreur des punitions qu'elle a dû supporter quand elle a été reprise, qui ont été telles qu'il est surprenant qu'elle y ait survécu. Ce que je n'ai su que par celles de ses camarades qui étaient à Ravensbrück à cette époque (j'étais dans un autre Kommando) c'est qu'elle a été alors la fierté des Françaises du camp, l'héroïne admirée sans réserve, et j'avoue ne pas avoir le courage de formuler ce qu'elle-même m'a raconté (oh ! pas plus d'une ou deux fois) sur la cruauté des traitements qu'elle a endurés.

J'aimerais ajouter un mot personnel qui, en somme, est relatif au livre d'Odette. Il s'agit du *retour*. Le retour à la vie normale n'a pas toujours été facile. Chacun et chacune d'entre nous ont eu à faire face à des problèmes variés. Là encore, Odette a fait preuve d'initiatives courageuses. Mon mari et moi, qui vivions aux États-Unis en 1946, avons vu débarquer Odette décidée à monter de toutes pièces une agence de tourisme française. Les "conseils" ne lui ont pas manqué et plus encore les "avertissements" sur les difficultés qu'on ne pouvait pas éviter avec les habitudes commerciales américaines. Elle a surmonté tout cela, trouvé des appuis efficaces, fait venir sa fille. Je crois me souvenir du nom: *French Travel Service*.

Quelques femmes ont retrouvé au retour de captivité une affaire à remonter ou à reprendre

mais je pense qu'il faut apprécier à sa valeur la *création* d'Odette. Au bout de quelque temps cette affaire s'est soudée avec des bureaux officiels français et, devenue spécialiste incontestée dans le tourisme, Odette a fait partie d'une importante organisation à Paris.

Le nom: *Lever de soleil sur le Mecklembourg* a pu parfois surprendre, mais toutes celles qui ont vécu les aurores dans cette abominable et irrespirable atmosphère du camp de Ravensbrück comprendront l'émotion qu'Odette ressentait devant cette merveille de la nature avant de partir, la pelle sur l'épaule, trop souvent pour ne pas revenir...

Andrée Girard

Section parisienne

Le déjeuner de rentrée de la section parisienne aura lieu le 2 décembre 1986 à la maison des X, 12, rue de Poitiers.

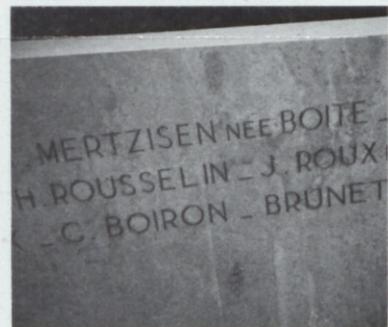
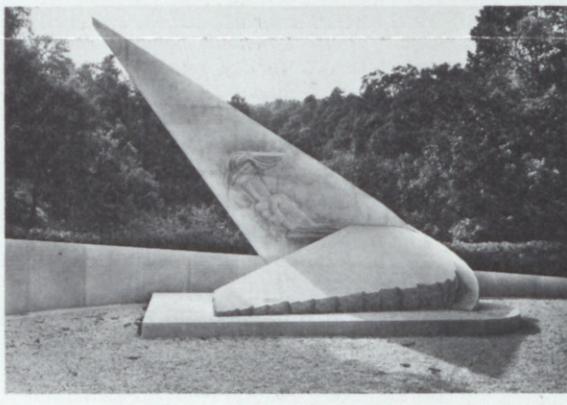
Les compagnons de la Fraternité Edmond Michelet

nous ont adressé le compte rendu in extenso du dixième colloque d'Aubazine à Brive : *Comment s'écrit l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Les chambres à gaz ont existé.*

On trouve, en particulier, dans cette importante brochure l'intervention très solide de notre camarade Anise Postel-Vinay: "Pourquoi un langage secret ? Comment le décoder?", ainsi que la communication de très grande qualité de Georges Wellers : "L'incroyable vérité historique".

Nos camarades peuvent se procurer ce texte, soit à l'A.D.I.R. où nous bénéficions d'un prix en nombre de 50 F, ou au Secrétariat des Compagnons de la Fraternité Edmond Michelet (prix 50 F + 7,10 F de port).

Nos camarades parachutistes du C.F.T.



la stèle érigée à Ramatuelle à la mémoire des 400 victimes dont les noms sont gravés sur la clôture de pierre encerclant le monument, comme le montre un détail (3^e photo) où figure un nom que nous reconnaissons hélas !, celui de Suzy Mertzisen. Sur la stèle on peut lire :

A la gloire des combattants et des résistants des services spéciaux de la Défense nationale
— SSM.TR - SR - SA —

A la mémoire de leurs héros morts pour la France.
1940-1944.



Malgré nos efforts pour retrouver trace des trois camarades de Marie-Louise Cloarec, fusillées avec elle à Ravensbrück, nous devons y renoncer pour le moment et nous contenter de

reproduire trois documents concernant le Corps féminin des transmissions. La première photographie a été prise lors du débarquement, en août 1944, sur la plage de La Fou, de la section du lieutenant Georgette Aubignac, que nous remercions vivement de nous l'avoir communiquée avec de nombreuses précisions (conservées soigneusement dans nos archives) sur les missions spéciales du C.F.T. La seconde représente

IN MEMORIAM

Marguerite Perrier

Je ne l'ai pas vu naître, mais je l'ai vu mourir.

Marguerite est née très peu de temps avant le début de ce siècle terrible et aux difficultés duquel elle a pleinement participé. Catholique fervente et excellente chrétienne elle animera avec d'autres amies qui lui sont restées fidèles, Notre-Dame-du-Rosaire, participante assidue à toutes les cérémonies, ne manquant jamais sa messe dominicale.

Dans les années trente elle aura vu, sans en comprendre les origines et c'était le début, sa famille persécutée, et avant sa mort elle aura appris le martyre du Père Popieluszko. Toujours dans les années trente, elle se dévouera sans compter pour des enfants sans famille, trois d'un côté, une de l'autre qui arrivera à quatre ans dans la maison de la rue Ledion.

Disponible pour tous les siens 24 heures sur 24 et 365 jours par an, elle a été animée par une force inouïe, une volonté inébranlable, accueillant tous les enfants perdus, qu'ils soient de sa famille ou non, et quelle que soit leur détresse ou leur fuite devant les événements tragiques des années 40 et 60.

Infirmière libérale, elle se dévouera pour tous, sans compter sa peine et sa fatigue.

En juin 1940, elle qui avait vu son père, le chef de famille, l'homme, disparaître trop tôt, elle souffre de voir son pays se perdre et, dès juillet 1940, de sa propre initiative, ainsi qu'il a été dit dans la citation à l'ordre de l'Armée française, elle se lance, par défi et pour suppléer au manque d'hommes, dans la Résistance militaire, organisant la fuite, au péril de sa vie, d'officiers français, les cachant, les habillant, les nourrissant, qui, dans sa cave, qui, dans la cave des hôpitaux voisins, en particulier à l'hôpital Saint-Joseph le bien nommé, participant à un réseau de renseignements militaires.

Arrêtée, sur dénonciation politique, le 16 mars 1942, lendemain de la Sainte Louise, prénom de sa maman, comme elle dira toujours, elle gardera un courage indomptable lors des interrogatoires qu'elle subira de la part de la Gestapo, et elle sera déportée pendant quarante mois, faisant l'admiration de ses geôliers, elle qui chantait du matin au soir dans ses différentes cellules, fabriquant des personnages de papier pour des crèches de Noël.

Les forteresses avec leurs cellules obscures, elle était au secret, n'étant pas suffisantes pour abattre Marguerite et son moral d'acier, ils l'ont envoyée au camp de Ravensbrück où, malgré les coups et les privations, elle a passé son temps à aider ses compagnes à surmonter les terribles difficultés d'hygiène et de moral.

Ravensbrück n'étant pas suffisant, pour l'abattre, elle fut dirigée, malgré ses cinquante



ans, sur un camp plus dur encore, pour y creuser des tranchées sur le front de l'Est.

Son courage, sa lucidité, sa foi, son abnégation, son désintéressement, son énergie hors du commun lui ont valu les distinctions suivantes tant méritées : croix de guerre avec palme, croix d'officier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, croix du combattant de l'Europe, croix d'honneur du Mérite franco-britannique, croix de vermeil de la Croix-Rouge française, etc.

Dès son retour, infatigable, inébranlable toujours, elle se dévouera pour la Croix-Rouge, pour les siens, pour les autres, tous les autres, "enfants à cœur ouvert" en particulier, et ceci jusqu'à l'âge de 85 ans.

Marguerite Perrier véritable monument de courage et de dévouement nous te saluons.

Éloge funèbre prononcé par son neveu, Hubert Perrier, le 2 mars 1985

Remise de sa rosette à Louise Alcan

Une cérémonie très simple, presque familiale pourrait-on dire, a eu lieu le 5 juin dernier à la Salpêtrière, où Louise Alcan est soignée depuis plusieurs mois et où Geneviève Anthionioz entourée de membres du conseil de l'A.D.I.R. est venue lui remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur qui venaient de lui être décernés. Le frère et les nièces de Louise étaient présents, ainsi que plusieurs anciennes d'Auschwitz.

Le directeur, les médecins du pavillon de cure et plusieurs infirmières nous avaient aussi honorés de leur présence.

Deux camarades de classe, amies de longue date de Louise, l'encadraient quand Geneviève s'adressa à elle pour rappeler son action dans la Résistance et son dévouement à l'Amicale d'Auschwitz, dont elle était la présidente. Quand elle lui remit sa rosette et l'embrassa, ce fut un moment émouvant pour tous.

L'atmosphère se détendit ensuite devant un petit buffet sympathique et bien garni que nous devions à la gentillesse et à la prévenance de nos hôtes, auxquels notre présidente exprima les remerciements chaleureux de l'A.D.I.R..

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Lisbeth, petite-fille de Paulette Hourdin, d'Alfortville. Troisième trimestre 1986.

Martin, petit-fils de notre camarade Janine Laharie. Paris le 12 août 1986.

Marine, petite-fille de notre camarade Nelly Prat-Cutter. L'Étang-la-Ville, le 15 juillet 1986.

Pierre-Yves petit-fils de notre camarade Paulette Redouté de Rennes, le 6 septembre 1986.

Marie-Liesse, petite-fille de notre camarade Denise Villard-Rousseau, le 23 mai 1986.

MARIAGE

Notre camarade Sergine Nouet a épousé M. Jean Périn le 12 juillet 1986.

DÉCÈS

Notre camarade Lucette Duperron, de Lyon, est décédée. Septembre 1986.

Notre camarade Antoinette Gout, déléguée adjointe de l'A.D.I.R. pour les Vosges, est décédée. Remiremont, 16 mai 1986.

Notre camarade Stéphanie Kuder, est décédée. Saint-Cézaire-sur-Siagne, juin 1986.

Notre camarade Simone Lahaye est décédée. Paris, 27 mars 1986.

Notre camarade Raymonde Drassy, du Cannet, est décédée. Mai 1986.

Notre camarade Blanche Pinard, "Phil" dans la Résistance, est décédée. Larressore, 2 juillet 1986.

Notre camarade Antoinette Porta de La Vallette a perdu son mari le 17 décembre 1985.

Notre camarade Maria Sacleux, de Rennes, est décédée le 24 juin 1986.

Notre camarade Marie-Louise Lafay, de Lyon, est décédée accidentellement le 5 juillet 1986.

Notre camarade Christiane Blin, de Rennes, est décédée. Août 1986.

Notre camarade Yvonne Nivet, de Tours, est décédée. Août 1986.

RECHERCHES

Mme Marie-Thérèse Henriat, née Auffray, arrêtée le 13 juillet 1944 à Châteaubriant (Loire-Atlantique), détenue à la prison de Nantes, transférée le 4 août dans un wagon à bestiaux joint aux convois partis les 1^{er} et 3 août de Rennes, arrivée le 15 août à Belfort, internée au Fort-Hatry, s'en évada le 25 août grâce à l'aide de "Charly", interprète alsacien de la prison Lafayette à Nantes (dont le nom a d'ailleurs été donné, en reconnaissance, à une rue de la ville). Mme Henriat recherche des témoignages de son séjour en prison, dans le convoi, au Fort-Hatry et éventuellement de son évasion. Celles de nos camarades de l'A.D.I.R. qui se souviendraient d'elle peuvent écrire à l'A.D.I.R., qui transmettra, ou directement à Mme M.-T. Henriat, 6 domaine de Sainte-Madeleine, Val-de-Cuech, 13300 Salon-de-Provence.



Mme Ternisien, née Raymonde de Temmerman, 45, rue de la Cité du Rivage, 59860 Bruay-sur-Escaut, recherche des camarades l'ayant connue à Erfurt, où elle était enregistrée sous le n° 85.860, ou à Ravensbrück, où elle s'est retrouvée en 1943, après un bombardement, une tentative d'évasion et un coup de baïonnette dans la jambe, sous le matrikel 19.000. Sa blessure à peine guérie, elle a travaillé dans une usine, puis dans le Kommando 39.080 à Neubrandenbourg, où elle a été finalement libérée par les Russes. Celles qui l'auraient rencontrée peuvent lui écrire directement ou adresser leur lettre à l'A.D.I.R. qui fera suivre.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ
N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - (1) 42 60 37 37 - PARIS 6